

## Introduction

*La goccia scava la roccia*

Je me rappelle très bien le jour où tout a commencé. Nous étions le 20 mars 2003, les étudiants et les étudiantes de l'université de Lausanne manifestaient contre l'éclatement de la seconde guerre du Golfe tandis que moi je présentais, dans le cadre d'un séminaire en histoire médiévale, un exposé sur une opération militaire plus modeste, le siège du château de La Corbière. Dans un auditoire presque vide, j'acceptais de bon gré qu'en termes d'intérêt, la prise d'un château par Amédée V de Savoie pendant l'hiver de l'année 1321 ne pouvait guère rivaliser avec le conflit international ayant probablement le plus marqué les esprits de ma génération. Toutefois, si la portée de la guerre en Irak me dépassait complètement, le siège du château de La Corbière me paraissait plus palpable et paradoxalement, plus « réel ». Les libellés du compte tenu par le châtelain Guillaume de Châtillon détaillaient méticuleusement chaque dépense, du montant de la solde des différents combattants jusqu'aux clous utilisés pour assembler les engins de guerre. Très naïvement, j'avais même essayé d'y retrouver une quelconque mention de la vouivre qui, selon la légende, aurait dévoilé à Amédée V les faiblesses de la forteresse du comte de Genève...

Encouragé par Bernard Andenmatten, j'ai réalisé en 2007 un mémoire de maîtrise sur une guerre plus tardive, se déroulant au pays de Vaud en 1448 entre le duché de Savoie et la ville de Fribourg. Un épisode qui, malgré ses conséquences politiques et financières considérables, avait jusqu'alors très peu attiré l'attention des chercheurs<sup>1</sup>. Pour la publication de cette monographie, je m'étais rendu en décembre 2008 aux Archives d'État de Turin avec Thalia Brero, ma « sœur d'armes », afin de consulter l'ensemble de la documentation relative à cette expédition. C'est à ce moment-là que j'ai découvert la richesse du fonds 29 conservé aux Archives camérales : à compter du début du XIV<sup>e</sup> siècle, l'ensemble (ou presque) des dépenses militaires des deux derniers siècles du Moyen Âge y était conservé,

---

1. BIOLZI R., « *Avec le fer et la flamme* ». *La guerre entre la Savoie et Fribourg (1447/1448)*, Lausanne, CLHM, 2009.

témoignant d'un effort de centralisation des finances de guerre surprenant pour une petite principauté alpine...

Conscient d'avoir un trésor entre les mains, j'ai envisagé le projet d'une thèse de doctorat visant à synthétiser les renseignements de cet extraordinaire corpus documentaire. D'un côté, il y avait la matière pour étudier l'évolution des armées savoyardes sur une longue période, ainsi que leurs structures socio-militaires. De l'autre, ces documents me fournissaient des données quantitatives très fiables sur le financement et les coûts des conflits militaires, tout comme au sujet du développement de l'administration et de la fiscalité : que la guerre ait été le moteur de la « genèse de l'État moderne » était un précepte qui m'était déjà bien connu, mais il manquait une recherche dans ce sens pour la principauté savoyarde...

Durant un séjour à Turin d'environ une année, j'ai dépouillé l'essentiel des sources comptables produites par l'administration savoyarde concernant la pratique de la guerre pour l'époque médiévale. Je m'y suis parfois perdu et, lentement mais sûrement, *la goccia scava la roccia*. De retour à l'université de Lausanne, où j'ai poursuivi ma carrière académique, j'ai finalisé l'écriture de ma thèse de doctorat, que j'ai soutenue en juin 2016, et dont ce livre est une version remaniée et synthétisée<sup>2</sup>. Pour moi au moins, Amédée V a enfin triomphé contre George W. Bush...

## Le temps et l'espace

La principauté savoyarde constitue l'espace géopolitique étudié. Enracinée des deux côtés des Alpes depuis le XI<sup>e</sup> siècle, elle connaît jusqu'à la fin du Moyen Âge une expansion considérable en bâtissant un ample espace territorial autour des premières possessions de la dynastie, obtenues grâce à la faveur du dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III<sup>3</sup>. Terre d'Empire, la principauté se compose de la région de Belley, du Viennois et du territoire au sud du diocèse de Genève (Albanais), qui en constituent le berceau. Dans ce que l'on appelle la Savoie-Propre, à savoir la plaine comprise entre l'Isère et le lac du Bourget, se situent Chambéry, qui deviendra plus tard

2. Le titre de cet ouvrage reprend les mots que le jeune Amédée, futur comte de Savoie, aurait prononcés en juillet 1378 avant l'assaut du château de Beauregard lors du conflit contre Edouard II de Beaujeu : « *J'ay grand envie de veoir assaillir, car je ne sçay que c'est, senon par ouÿt dire, et pour ce je vous prie que nous donnons l'assault à cette forteresse icy, que j'apreigne comme ont doit assaillir* », CABARET J. d'ORVILLE dit, *La Chronique de Savoye*, éd. D. Chaubet, Chambéry, Ed. Comp'Act, 2006, [278], p. 252.

3. Pour la géographie et les étapes de l'expansion de la principauté savoyarde, cf. BARBERO A., *Il ducato di Savoia. Amministrazione e corte di uno stato franco-italiano (1416-1536)*, Rome/Bari, Laterza, 2002, p. 3-47; DEMOTZ B., « La géographie administrative médiévale, l'exemple du comté de Savoie », *Le Moyen Âge*, 80 (1974), p. 261-297; TABACCO G., « La formazione della potenza sabauda come dominazione alpina », dans T. MAYER (dir.), *Die Alpen in der Europäischen Geschichte des Mittelalters*, Stuttgart, J. Thorbecke, 1965, p. 327-354. Les cartes en annexe permettent de visualiser l'expansion territoriale des Savoie entre le principat d'Amédée V de Savoie (1285-1323) et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

la capitale administrative, et l'abbaye de Hautecombe, nécropole dynastique. Les vallées de Tarentaise et de Maurienne assurent respectivement le contrôle des cols du Petit-Saint-Bernard et du Mont-Cenis et donnent accès aux possessions situées au sud des Alpes, notamment le Val d'Aoste et les vallées de Suse et de Lanzo<sup>4</sup>. À ces domaines s'ajoutent, à l'ouest, le Bugey et, à l'est, la vaste région du Chablais, comprenant la vallée du Rhône de Chillon à Conthey<sup>5</sup>.

C'est à partir du XIII<sup>e</sup> siècle que les comtes de Savoie mettent en œuvre une politique matrimoniale et militaire visant à trouver une véritable homogénéité territoriale. En 1272, le futur comte Amédée V (1285-1323) prend pour épouse Sybille de Bâgé. Cette alliance détermine l'acquisition de la Bresse, bailliage qui rapproche la Savoie du royaume de France et de la principauté bourguignonne<sup>6</sup>. En 1355, le traité de Paris met fin à la guerre séculaire avec le Dauphiné et aboutit à l'annexion du Valromey, du pays de Gex et du Faucigny, acquisitions qui, avec le rachat de la baronnie de Vaud en 1359, donnent une cohérence aux possessions du nord des Alpes. La politique menée par Amédée VI à partir des années 1360 mène à une dilata-tion de l'autorité savoyarde en Piémont, région gouvernée depuis 1295 par une branche collatérale de la dynastie, les Savoie-Achaïe. L'acquisition la plus significative du XIV<sup>e</sup> siècle est sans doute l'incorporation en 1388 du comté de Nice, donnant accès à la Méditerranée<sup>7</sup>.

Dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les États de Savoie atteignent leur extension maximale, « des portes de Mâcon à celles de Nice et, de part et d'autre des Alpes, de la Saône à la plaine du Pô<sup>8</sup> ». Par ailleurs, ils sont érigés en 1416 au rang de duché par le roi des Romains Sigismond de Luxembourg<sup>9</sup>. La réintégration définitive des domaines piémontais des Savoie-Achaïe (1418), ainsi que l'expansion en direction de la Lombardie

4. Ces dernières sont acquises grâce à la dot d'Adélaïde de Suse, mariée en 1046 à Othon I<sup>er</sup> de Savoie, cf. à ce sujet, SERGI G., *I confini del potere: marche e signorie fra due regni medievali*, Turin, Einaudi, 1995, p. 127-141.

5. À savoir la région qu'on appelle le Valais savoyard, en opposition au Valais épiscopal, qui est sous l'autorité des évêques de Sion, cf. DUBUIS P., « Le Valais savoyard (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Une esquisse », dans A. PARAVICINI BAGLIANI et J.-F. POUDRET (dir.), *La Maison de Savoie et le pays de Vaud*, Lausanne, BHV, 1989, p. 105-115.

6. Les premiers pas dans cette région ont été faits par Philippe de Savoie, alors archevêque de Lyon. La Bresse fera partie des domaines savoyards jusqu'au traité de Lyon de 1601, DEMOTZ B., « La politique internationale du comté de Savoie durant deux siècles d'expansion (début XIII<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> siècle) », *Cahiers d'histoire*, 19 (1974), p. 34-36.

7. RIPART L., « Le tournant savoyard : l'intégration de Nice dans les États de Savoie (fin XIV<sup>e</sup>-fin XV<sup>e</sup> siècle) », dans A. RUGGIERO (dir.), *Nouvelle Histoire de Nice*, Toulouse, Privat, 2006, p. 73-90.

8. GUILLERÉ C., « Les finances d'Amédée VIII (1391-1416) », dans L. RIPART, C. GUILLERÉ et P. VUILLEMIN (dir.), *La naissance du duché de Savoie (1416). Actes du colloque international de Chambéry (18, 19 et 20 février 2016)*, Chambéry, Éditions de l'université Savoie Mont Blanc, 2020, p. 238.

9. Sur l'érection ducal, cf. L. RIPART, C. GUILLERÉ et P. VUILLEMIN (dir.), *La naissance du duché de Savoie, op. cit.* Au sujet des relations entre la Savoie et l'Empire, cf. A. MERLOTTI et M. BELLABARBA (dir.), *Stato Sabauda e Sacro Romano Impero*, Bologne, Il Mulino, 2014.

grâce à l'acquisition de Verceil (1427), conduisent l'État princier à une quasi-parité démographique et économique entre les domaines de l'espace français (en deçà des Alpes) – agrandis par l'achat du Genevois en 1424 – et les régions italiennes (au-delà des Alpes). Cette bipolarité, caractérisée par l'instabilité institutionnelle provoquée par l'élection au pontificat d'Amédée VIII en 1439, est l'une des causes de la profonde crise que traversera le duché au milieu du xv<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>.

La fin du principat de Louis I<sup>er</sup> (janvier 1465) représente le point d'arrivée de notre étude. Ce choix s'est avant tout imposé pour des raisons documentaires, étant donné que nous disposons de très peu de comptes militaires pour la deuxième moitié du xv<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Pendant le long principat de Charles II (1504-1553), il n'y a pas de mention d'une véritable levée de troupes, confirmant le peu d'autonomie politique des États de Savoie durant presque un siècle<sup>12</sup>. Par ailleurs, les armées ducales ne feront l'objet de réformes qu'à partir du gouvernement d'Emmanuel-Philibert (1553-1580)<sup>13</sup>.

Nous reviendrons sur les étapes fondamentales de l'expansion de la Savoie médiévale au cours de la première partie de cet ouvrage. Pour l'instant, il importe de rappeler l'intérêt d'une étude sur la guerre dans cet espace géopolitique rassemblant des territoires culturellement fort hétéroclites<sup>14</sup>. Rattachés à l'Empire, les États des princes à la croix d'argent s'encastrent entre trois réalités militaires différentes : le modèle princier français et bourguignon, en constante évolution tout au long de la guerre

10. BARBERO A., *Il ducato, op. cit.*, p. 98-99; CASTELNUOVO G., « Quels offices, quels officiers ? L'administration en Savoie au milieu du xv<sup>e</sup> siècle », *Études savoisiennes*, 2 (1993), p. 5-41; ANDENMATTEN B., PARAVICINI BAGLIANI A. et POLLINI N. (dir.), *Amédée VIII – Félix V, premier duc de Savoie et pape (1383-1451)*, Lausanne, BHV, 1992; GABOTTO F., *Lo stato sabaudo da Amedeo VIII ad Emanuele Filiberto: 1451-1504*, Turin/Rome, L. Roux, 1892-1895, vol. 1, p. 18-63.

11. Ces années sont caractérisées par la rébellion de Philippe de Bresse, cf. CEREA D., « La rébellion de Philippe de Savoie relue à la lumière d'une chronique judiciaire », dans L. RIPART (dir.), *Écrire l'histoire, penser le pouvoir*, Chambéry, Éditions de l'université de Savoie Mont Blanc, 2018, p. 177-192; *id.*, *Percorso politico di un cadetto: Filippo di Bressa, poi duca di Savoia*, thèse de doctorat (dactyl.), université de Turin, 2008, p. 33-66.

12. Sur le contexte politique à cette époque, cf. BRERO T., *Rituels dynastiques et mises en scène du pouvoir. Le cérémonial princier à la cour de Savoie (1450-1550)*, Florence, Sismel/Ed. del Galluzzo, 2018, p. 18-44.

13. Sur les armées savoyardes à l'époque moderne, cf. DE CONSOLI C., *Al soldo del duca, l'amministrazione delle armate sabaude (1560-1630)*, Turin, Paravia Scriptorium, 1999; BARBERIS W., *Le armi del principe. La tradizione militare sabauda*, Turin, Einaudi, 1988.

14. On a déjà souligné l'hétérogénéité de l'espace géopolitique des Savoie, considéré à tous les égards comme un état « suprarégional ». À ce sujet, cf. surtout les travaux de CASTELNUOVO G., « Lo spazio alpino medievale e il principato sabaudo: modelli, gerarchie, frontiere », *Archivio per l'Alto Adige. Rivista di studi alpini*, 88-89 (1994-1995), p. 483-490; *id.*, « Principati regionali e organizzazione del territorio nelle Alpi occidentali: l'esempio sabaudo (metà XIII-metà XIV secolo) », dans G. CHITTOLINI et D. WILLOWEIT (dir.), *L'organizzazione del territorio in Italia e in Germania; secoli XIII-XIV. Atti della 35a settimana di studio, Trento, settembre 1992*, Bologne, Il Mulino, 1994, p. 1-92; *id.*, « Lo spazio sabaudo tra Nord e Sud delle Alpi: specificità e confronti (V-XV secolo) », dans S. DE RACHEWILTZ et J. RIEDMANN (dir.), *Comunicazione e mobilità nel Medioevo. Incontri fra il Sud e il Centro dell'Europa (secoli XI-XIV)*, Bologne, Il Mulino, 1997, p. 473-493.

de Cent Ans; le système italien, établi essentiellement sur le mercenariat; enfin, celui des villes et des communautés de l’Ancienne Confédération, en particulier de Berne, dont les redoutables milices jouissent d’une renommée sans équivalent. La Savoie s’avère ainsi être un terrain privilégié pour étudier l’époque charnière de l’histoire institutionnelle et militaire de l’Occident que furent les deux derniers siècles du Moyen Âge.

Depuis une cinquantaine d’années, des historiens tels Philippe Contamine, Jean Favier, Jean-Philippe Genet et Michael Prestwich – pour n’en citer qu’une partie – ont en effet reconnu le rôle central joué par la guerre, particulièrement en France et en Angleterre, dans ce que l’on a baptisé la « genèse de l’État moderne<sup>15</sup> ». L’augmentation des coûts liés à la guerre, l’avènement du service militaire soldé, l’évolution de la tactique et l’apparition des armes à feu sont autant d’éléments qui auraient déterminé à la fin du Moyen Âge le processus de perfectionnement des structures gouvernementales des États naissants, spécialement dans les domaines de la fiscalité et de l’administration<sup>16</sup>.

Ces réflexions s’insèrent dans la très discutée théorie de la « révolution militaire », à savoir l’ensemble des innovations tactiques et technologiques de l’époque moderne ayant permis aux États européens d’imposer leur suprématie à une échelle planétaire<sup>17</sup>. Premièrement, l’avènement d’une infanterie mieux organisée et soutenue par des remparts d’arquebusiers, dont l’efficacité aurait progressivement détrôné la cavalerie lourde sur le champ de bataille. Deuxièmement, l’amélioration des techniques de siège et des fortifications, plus adaptées à contrer la puissance de feu de l’artillerie,

15. GENET J.-P., « La France est-elle née dans la guerre? », *L'Histoire*, 380 (2012), p. 76-80; CONTAMINE P. (dir.), *Guerre et concurrence entre les États européens du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1998; GENET J.-P. et LE MENÉ M. (dir.), *Genèse de l'État moderne. Prélèvement et redistribution. Actes du colloque de Fontevraud 1984*, Paris, Éd. du CNRS, 1987; KAEUPER R. W., *War, Justice and Public Order, England and France in the Later Middle Ages*, Oxford, Clarendon Press, 1988; FAVIER J., *La guerre de Cent Ans*, Paris, Fayard, 1980; PRESTWICH M., *The Three Edwards, War and State in England, 1272-1377*, Londres, Methuen, 1980; *id.*, *War, Politics and Finance under Edward I*, Londres, Faber & Faber, 1972. À ce sujet, nous renvoyons aux références bibliographiques établies au début du chapitre x, *infra*, p. 189-190.

16. Les fondements de cette théorie sont en partie tributaires de la pensée de Max Weber, économiste et sociologue allemand, selon laquelle l’un des principaux objectifs de l’État moderne a été celui d’acquiescer et d’exercer à son exclusivité le monopole de la violence légitime et de la force armée, WEBER M., *Le savant et le politique*, trad. J. Freund, Paris, Plon, 1959. Le sociologue Norbert Elias a également démontré de quelle manière, entre la fin du Moyen Âge et l’aube des Temps modernes, le monopole des « trois pouvoirs » – la justice, la fiscalité et la guerre – ont été à la base de l’affirmation de l’État, ELIAS N., *La civilisation des mœurs*, trad. P. Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 2 vol., 1973.

17. Le concept de révolution militaire a été théorisé pour la première fois par ROBERTS M., *The Military Revolution, 1560-1660*, Belfast, M. Boyd, 1956; et réélabore par PARKER G., *The Military Revolution: Military Innovation and the Rise of the West (1500-1800)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988. Cette théorie fait depuis une vingtaine d’années l’objet de controverses auprès des historiens, cf. notamment PARROTT D., *The Business of War: Military Enterprise and Military Revolution in Early Modern Europe*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2012; CLIFFORD R. J. (éd.), *The Military Revolution Debate: Readings on the Military Transformation of Early Modern Europe*, Oxford, Routledge, 1995; CORNETTE J., « La révolution militaire et l’État moderne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 41/4 (1994), p. 696-709.

utilisées davantage en rase campagne<sup>18</sup>. En troisième lieu, l'accroissement général des effectifs militaires et, en conséquence, de la levée d'impôts en proportion pour les mettre en route. Plusieurs historiens se sont déjà rendu compte de ces mutations, bien que de façon moins spectaculaire, au sein des armées de la fin du Moyen Âge<sup>19</sup>. Quant à nous, nous analyserons dans cette perspective l'évolution des armées savoyardes, ceci grâce à une documentation nous fournissant des renseignements précis quant à leur composition et aux coûts liés à leur entretien.

## Les sources

Le socle documentaire de cette recherche est constitué par l'abondante comptabilité militaire conservée dans les Archives camérales de Turin. Les riches fonds des Archives de Cour ont également été examinés, en particulier les registres des protocoles des notaires produits par la chancellerie savoyarde. D'autres typologies de sources, en particulier narratives (chroniques) et normatives ont été également mobilisées<sup>20</sup>.

18. Ces changements se sont pour la plupart cristallisés au cours des guerres d'Italie, cf. MALLETT M., « The Transformation of War, 1494-1530 », dans C. SHAW (dir.), *Italy and the European Powers: The Impact of War, 1500-1530*, Leyde, Brill, 2006, p. 3-22.

19. DEPRETER M. et MASSON C., « L'artillerie entre déterminisme technique, structures institutionnelles et échanges transnationaux. La "révolution militaire" à l'aune d'une comparaison italo-bourguignonne (ca. 1350-1500) », dans D. PANFILI et E. DEHOX (dir.), *Histoire monde, jeux d'échelles et espaces connectés, XLVII<sup>e</sup> congrès de la SHMESP (Arras, 26-29 mai 2016)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2017, p. 205-218; VERREYCKEN Q., « Charles le Hardi a-t-il inventé la révolution militaire? Les réformes des armées bourguignonnes de 1467 à 1477 », dans P. DELSALLE, G. DOCQUIER, A. MARCHANDISSE et B. SCHNERB (éd.), *Pour la singulière affection qu'avons a luy. Études bourguignonnes offertes à Jean-Marie Cauchies*, Turnhout, Brepols, 2017, p. 515-522; FRANK D. P., *Beyond the Medieval Military Revolution: Robert Uffors, Earl of Suffolk, and the Wars of England 1292-1363*, New York, Proquest Dissertations Publishing, 2014; STONE J., « Technology, society, and the Infantry Revolution of the Fourteenth Century », *Journal of Military History*, 68.2 (2004), p. 361-380; DE VRIES K., « Warfare and the International State System », dans F. TALLET et D. J. B. TRIM, *European Warfare (1350-1750)*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2010, p. 27-49; *id.*, « Gunpowder Weaponry and the Rise of the Early Modern State », *War in History*, 5 (1998), p. 127-145; *id.*, *Infantry Warfare in the Early Fourteenth Century: Discipline, Tactics and Technology*, Woodbridge, Boydell Press, 1996; A. AYTON et J.-L. PRICE (dir.), *The Medieval Military Revolution: State, Society and Military Change in Medieval and Early Modern Europe*, Londres/New York, Tauris, 1995; AYTON A., *Knights and Warhorses. Military Service and the English Aristocracy under Edward III*, Woodbridge/Rochester (NY), Boydell Press, 1994; CLIFFORD R. J., « The Military Revolution of the Hundred Years War », *Journal of Military History*, 57 (1993), p. 241-278.

20. Pour une présentation de l'organisation des archives savoyardes, cf. ANDENMATTEN B. et CASTELNUOVO G., « Produzione documentaria e conservazione archivistica nel principato sabauda, XIII-XV secolo », *Bollettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo*, 110/1 (2008), p. 279-348. Sur l'essor des comptabilités à la fin du Moyen Âge, cf. en dernier lieu LEMONDE A. (dir.), *Les comptes et les choses. Discours et pratiques comptables du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle en Occident (principautés, monarchies et mondes urbains)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022; BALOUZAT-LOUBET C., « Les comptabilités médiévales en terres d'Empire : typologie et perspectives de recherche (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Comptabilités. Revue d'histoire des comptabilités*, 13 (2020), en ligne; BERTRAND P., *Les écritures ordinaires. Sociologie d'un temps de révolution documentaire (1250-1350)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2015.

## La comptabilité militaire

Par sa typologie, la comptabilité militaire savoyarde représente sans doute l'une des séries les plus riches et complètes de la fin du Moyen Âge. Elle est conservée dans l'inventaire 29 du fonds de la Chambre des comptes de Savoie, portant l'intitulé suivant : « Comptes des trésoriers, receveurs et commis, à l'occasion des guerres pour l'entretien des armées des comtes et ducs de Savoie<sup>21</sup>. » Les dates limites de la série sont précisées : 1308-1703, et sa consistance, soit 27 rouleaux en parchemin, 68 registres en papier, 17 paquets et 19 volumes<sup>22</sup>. L'apparition de cette documentation particulière au sein de l'administration savoyarde est à imputer à la stabilisation du service soldé au détriment progressif des obligations féodales au début du xiv<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. À partir de ce moment, les comtes de Savoie doivent mettre en place un appareil administratif permettant le paiement des soldes des gens d'armes. Ce dernier culminera, sous le principat d'Amédée VII, à la création d'un office destiné à la seule gestion des dépenses militaires : la Trésorerie des guerres<sup>24</sup>.

Pour la période médiévale, nous disposons d'une cinquantaine de comptes de longueur fort inégale<sup>25</sup>. Les rouleaux en parchemin peuvent

21. AST/SR, CS, inv. 29.

22. L'inventaire a été dressé au xviii<sup>e</sup> siècle. Ce fonds est signalé par BAUTIER R.-H. et SORNAY J., *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge. Provence, Comtat Venaissin, Dauphiné, États de la Maison de Savoie*, vol. 1, Paris, Éd. du CNRS, 1968-1974, p. 328-331. Les comptes de la première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle ont été édités, GUILLERÉ C., BIOLZI R. et MACHERAT S., *Les sources du financement de la guerre en Savoie (1308-1354). Les comptes des guerres avant les trésoriers des guerres*, vol. 1, Chambéry, Éditions de l'université Savoie Mont Blanc, 2019.

23. ANDENMATTEN B., *La Maison de Savoie et la noblesse vaudoise (xiii<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup> siècle) : supériorité féodale et autorité princière*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, 2005, p. 280-282.

24. À ce sujet, cf. BIOLZI R., « Les guerres d'Amédée VII : coûts et administration militaire », dans J. DUMONT et M. MASSON (dir.), *Le Moyen Âge*, t. 121(1)21, « Le pouvoir par les armes. Le pouvoir par les idées », Bruxelles, De Boeck, 2015, p. 127-143.

25. Cf. annexe 1, p. 285-291. Le compte de l'expédition de Chypre de 1460, également conservé dans l'inventaire 29, a été récemment étudié par CHAMOREL F., *Un destin méditerranéen. Les princes de la Maison de Savoie en Méditerranée orientale (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Honoré Champion, 2023. Pour la période allant de 1465 à 1491, nous disposons de trois comptes seulement, qui ont été surtout pris en considération pour la compréhension de l'évolution des salaires des combattants, AST/SR, CS, inv. 29, 49 (1465), 51 (1476-1477) et 52 (1491-1492). Ces trois documents concernent le contingent savoyard envoyé en aide à Louis XI dans le contexte de la guerre du Bien public (1465) ; l'armée levée par la régente Yolande de France afin de récupérer le Bas-Valais (1475-1476) ; celle engagée contre le marquis de Saluces à l'époque de Charles de Savoie (1491-1492). Sur ces guerres, cf. respectivement FREI S., « *Ad succurrendum serenissimo Francorum regi* ». *Le duché de Savoie et la guerre du Bien public à travers la comptabilité savoyarde*, mémoire de maîtrise (dactyl.), Lausanne, 2019 ; ROELOFSEN M., « *Contra Vallesianos in partibus Chablaysii* ». *Étude d'une comptabilité sur la guerre entre la Savoie et le Valais épiscopal (1475-1476)*, mémoire de maîtrise (dactyl.), Lausanne, 2019 ; BARBERO A., « I soldati del principe. Guerra, Stato e società nel Piemonte sabaudo (1450-1580) », dans C. DIPPER et M. ROSA (dir.), *La società dei principi nell'Europa moderna (secoli XVI-XVII). Die Gesellschaft der Fürsten im Europa der Neuzeit (16.-17. Jahrhundert). Atti della XLIV settimana di studio Trento, 17-21 settembre 2001*, Bologne, Il Mulino, 2005, p. 169-206 ; GRILLO P., « *Alli soldi del marchese di Salucia* : gli aspetti militari della guerra fra il marchesato di Saluzzo e il ducato di Savoia degli anni 1486-1490 », dans R. COMBA (dir.),

être composés de quelques peaux seulement ou alors mesurer plus de trente mètres, à l'instar de celui de la croisade d'Amédée VI ou ceux de sa dernière expédition dans les Pouilles, chacun constitué de plus de quarante peaux de parchemin cousues ensemble<sup>26</sup>. Sous le principat d'Amédée VII (1383-1391), un rouleau peut contenir des dépenses relatives à des expéditions militaires différentes, l'activité des fonctionnaires occupant le poste de trésorier tendant en ces années à être rassemblée dans un seul document<sup>27</sup>. D'un point de vue codicologique, dès les premières décennies du xv<sup>e</sup> siècle, l'emploi du registre en papier remplace progressivement le rouleau en parchemin<sup>28</sup>.

Concernant la tradition documentaire de cette typologie particulière de sources, deux étapes correspondent *de facto* à deux sortes de documentation différentes<sup>29</sup>. Un premier relevé est effectué sur le théâtre des opérations par les officiers chargés de payer les gens d'armes. Ces papiers se composent des livres des montres et éventuellement des revues ainsi que des décomptes personnels dressés à la fin des hostilités, lorsque l'on payait les arrérages. La deuxième étape correspond à sa confection finale ou mise au propre. Il s'agit du résultat du contrôle des receveurs de la Chambre des comptes et de leurs scribes qui, en principe quelques années après le conflit, mettaient au net les quittances et les pièces justificatives fournies par les comptables militaires<sup>30</sup>. C'est principalement ce dernier stade de la documentation, essentiellement rédigée en latin, qui nous a été restitué par les archives savoyardes<sup>31</sup>.

---

Ludovico II, marchese di Saluzzo: condottiero, uomo di stato, mecenate (1475-1504), Cuneo, Società per gli studi storici di Cuneo, 2005, p. 337-360.

26. Cf. fig. 3, 5-6, cahier d'ill. VIII, X-XI ; CORDERO DI PAMPARATO S., « La dernière campagne d'Amédée VI, comte de Savoie », *Revue savoisiennne*, 43 (1902), p. 101-115, 147-163 et 247-289 ; 44 (1903), p. 183-204 ; BOLLATI DE SAINT-PIERRE F.-E., *Illustrazione della spedizione in Oriente di Amedeo VI (Il Conte Verde)*, Turin, Bocca, 1900. Au sujet de la croisade d'Amédée VI, cf. CHAMOREL F., « *Ad parte infidelium.* » *La croisade d'Amédée VI de Savoie (juin 1366-juillet 1367)*, Lausanne, CLHM, 2016.
27. Sur l'apparition de la Trésorerie des guerres, cf. BIOLZI R., « Les guerres d'Amédée VII », art. cité.
28. Cf. fig. 4, 7-9, cahier d'ill. IX, XII-XIII.
29. Bien que plus codifié, ce système de vérification des comptes était déjà en place dès le milieu du xiii<sup>e</sup> siècle, GAULIN J.-L. et GUILLERÉ C., « Des rouleaux et des hommes : premières recherches sur les comptes de châtellenies savoyards », *Études Savoisiennes*, 1 (1992), p. 51-109 ; GUILLERÉ C. et CASTELNUOVO G., « De la comptabilité domaniale à la comptabilité d'État : les comptes de châtellenies savoyards », dans N. COQUERY (dir.), *Écrire, compter, mesurer : vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, Rue d'Ulm, 2006, p. 213-230. Pour une étude plus générale sur cette question, BERLAND F. et LEMAIGRE-GAFFIER P., « Ce que compter veut dire : culture de cour, gouvernement princier et pratiques comptables (Europe occidentale, xiii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles) », *Comptabilités. Revue d'histoire des comptabilités*, 11 (2019), en ligne.
30. La mise au net du compte de la guerre en Montferrat a nécessité le travail de trois maîtres des comptes et d'un clerc pendant environ une semaine, AST/SR, CS, inv. 29, 32 (1431-1435), f. 3 r<sup>o</sup>-4 v<sup>o</sup>. Sur la langue employée dans la documentation administrative savoyarde, cf. GAULIN J.-L., « Latin et vernaculaire dans les écritures administratives de la principauté de Savoie. L'exemple des comptes généraux du xiv<sup>e</sup> siècle », *Médiévales*, 75 (2018), p. 11-26.
31. À ce sujet, cf. ANDENMATTEN B. et CASTELNUOVO G., « Produzione documentaria e conservazione archivistica nel principato sabauda, XIII-XV secolo », art. cité.

Qu'ils soient sous forme de rouleau de parchemin ou de registre en papier, les comptes militaires savoyards débutent toujours avec un court préambule établissant le contexte dans lequel l'officier a opéré et la période de son exercice en tant que trésorier. Il se structure par la suite en deux rubriques principales : les *recepte*, à savoir les entrées perçues par le trésorier, et les *librate*, qui indiquent les dépenses pour les salaires des gens d'armes et les autres frais relatifs à l'entretien de l'armée (ambassades, espions, nourriture, transport des engins de siège, etc.), qualifiés, à partir de la fin du *xiv<sup>e</sup>* siècle, d'« extraordinaires » (*librate extraordinarie*). De manière générale, la version finale du document présente un bilan entre les entrées et les sorties, permettant de calculer le crédit – mais plus souvent la dette – du trésor savoyard envers l'officier en charge de la gestion financière du conflit concernée par le compte.

Bien que cette structure ternaire soit généralement respectée pour l'ensemble de notre corpus, nous constatons pour la période envisagée une évolution des écritures comptables, qui reflète les trois étapes de l'histoire documentaire savoyarde<sup>32</sup>. La première phase, de 1250 à 1330, correspond à l'organisation des offices territoriaux (châtelains et baillis) ainsi qu'à la mise en place de l'embryon d'une administration centrale distincte de l'Hôtel du prince, qui se stabilise après 1295 grâce à l'acquisition du château de Chambéry<sup>33</sup>. C'est à cette époque que les premiers comptes militaires apparaissent. Ils sont relatifs à trois événements majeurs de la guerre contre les dauphins du Viennois et les comtes de Genève : l'occupation de la plaine d'Ambronay (1308), le siège du château de La Corbière (1321) ainsi que trois chevauchées effectuées en Faucigny et à Bardonnèche (1332). Ces trois documents présentent des caractéristiques et un degré de narrativité très inégaux. Les préambules sont encore allusifs, ne précisant pas toujours la durée de l'exercice comptable.

À partir du milieu du *xiv<sup>e</sup>* siècle, la comptabilité militaire devient sérieuse et se caractérise par une certaine homogénéité formelle, tant au niveau de la graphie et de la réglure que de la mise en page. La structure du compte devient plus soignée et les listes nominatives des combattants sont plus régulièrement retranscrites dans les libellés. On décèle également une tendance vers l'augmentation des éléments narratifs, et aussi paradoxalement une simplification des enregistrements. Ces éléments semblent toutefois dépendre des différentes habitudes des clercs qui s'occupaient de la confection finale du rouleau. Cette deuxième phase dans l'évolution documentaire

32. CASTELNUOVO G., « Les officiers princiers et le pouvoir de l'écrit. Pour une histoire documentaire de la principauté savoyarde (xiii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles) », dans A. JAMME et O. PONCET (dir.), *Offices, écrit et papauté (xiii<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècles)*, Rome, École française de Rome, 2007, p. 18-24.

33. Cf. à ce sujet CASTELNUOVO G. et GUILLERÉ C., « Les finances et l'administration du comté de Savoie au xiii<sup>e</sup> siècle », dans B. ANDENMATTEN, A. PARAVICINI-BAGLIANI et E. PIBIRI (dir.), *Pierre II de Savoie : « Le petit Charlemagne » († 1268)*, Actes du colloque international, Lausanne, 30-31 mai 1997, Lausanne, CLHM, 2000, p. 33-125.

des sources administratives correspond à ce que l'on nomme la « maturité de la principauté savoyarde » (1330-1390) : l'ensemble de la comptabilité se clarifie et commence à être soumis à un contrôle central ultérieur par les maîtres auditeurs de la Chambre des comptes. Ce processus est rendu possible grâce à la fondation d'un conseil judiciaire en 1329 ainsi qu'à l'apparition d'un système d'archivage centralisé autour de Chambéry au milieu du xiv<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>.

Selon Guido Castelnuovo, la troisième étape s'ouvre sous le règne d'Amédée VIII et se distingue par un dédoublement des offices centraux entre Chambéry et Turin, l'essor de pratiques de prêts administratifs (*mutua super officis*), ainsi que par la multiplication des offices, des gages et des pensions<sup>35</sup>. Quant à la comptabilité militaire, nous observons un changement formel surtout dès 1430, année qui coïncide avec la promulgation des Statuts de Savoie (*Statuta Sabaudiae*) par Amédée VIII<sup>36</sup>. Après cette date, nous assistons à une remarquable standardisation de la mise en forme dans l'ensemble des registres produits par la Chambre des comptes. Les renvois à la documentation antérieure servant à la rédaction du compte – les livres des montres et des revues – deviennent systématiques<sup>37</sup>. Les quittances sont parfois recopiées dans les registres, nous fournissant des renseignements plus précis sur la durée des engagements des combattants ainsi que sur les lieux de réception et de dépense de l'argent. À la fin de chaque registre sont également spécifiés les montants perçus par le trésorier des guerres pour son dédommagement et le matériel employé par lui-même et ses clercs<sup>38</sup>. Les réformes apportées par le nouveau code de législation élaboré par le gouvernement d'Amédée VIII se reflètent ainsi clairement dans la confection des comptes militaires, dont la forme ne changera guère jusqu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

34. CASTELNUOVO G., « Les officiers princiers », art. cité, p. 20. À ce sujet, cf. également DEMOTZ B., « La Chambre des comptes de Savoie », dans P. CONTAMINE et O. MATTEONI (éd.), *La Chambre des comptes en France au xiv<sup>e</sup> et au xv<sup>e</sup> siècle*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1998, p. 181-198 ; *id.*, « Une clé de la réussite d'une principauté aux xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles : naissance et développement de la Chambre des comptes en Savoie », dans P. CONTAMINE (dir.), *La France des principautés. La Chambre des comptes, xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1996, p. 17-26.

35. CASTELNUOVO G., « Les officiers princiers », art. cité, p. 20-22.

36. Sur les Statuts de Savoie de 1430, cf. en dernier lieu MORENZONI F. et CAESAR M. (dir.), *La loi du prince. La raccolta normativa sabauda di Amedeo VIII (1430)*, vol. 1 : *Les Statuts d'Amédée VIII de 1430. Une œuvre législative majeure*; vol. 2 : *Compendium statutorum generalis reformationis Sabaudiae*, éd. C. Amman, Turin, Deputazione Subalpina di Storia Patria, 2019. Nous utiliserons désormais cette édition pour renvoyer au texte des Statuts promulgués par Amédée VIII en 1430 (abrégé SS).

37. Quelques exemplaires de livres de montres ont d'ailleurs été conservés pour cette période, AST/SR, CS, inv. 29, 45 (1448), 46 (1448) et 91 (1447-1449). Cf. fig. 10, cahier d'ill. XIV.

38. Plusieurs extraits des comptes des trésoriers des guerres produits au milieu xv<sup>e</sup> siècle sont édités dans BIOLZI R., « Avec le fer et la flamme », *op. cit.*, p. 163-239.

### *Les autres sources documentaires*

D'autres fonds des Archives camérales de Turin ont été dépouillés pour mener à bien cette recherche. En premier lieu, nous avons exploité les comptes de la Trésorerie générale de Savoie, appareil administratif central institutionnalisé en 1351 par Amédée VI<sup>39</sup>. Nous retrouvons évidemment dans les comptes de receveurs et des trésoriers généraux beaucoup de renseignements sur la pratique de la guerre. Il s'agit principalement de paiement à des gens d'armes, l'achat de plusieurs chevaux et armures, mais surtout les recettes provenant de la collecte des subsides, qui nous permettront d'analyser l'évolution de la fiscalité et son lien avec la politique militaire des Savoie.

Dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la responsabilité du recrutement des gens d'armes et de leur conduite est principalement confiée aux officiers territoriaux, en particulier aux baillis<sup>40</sup>. De ce fait, les comptes de l'administration territoriale des domaines savoyards ont déjà été mis à contribution pour l'étude des pratiques militaires<sup>41</sup>. Grâce à cette documentation, nous avons pu reconstituer les opérations menées en Valais par Pierre II (1263-1268) ou encore les combats contre les Habsbourg au pays de Vaud (1282-1284)<sup>42</sup>. Alain Kersuzan a également proposé un excellent récit du conflit contre le Dauphiné (1282-1355) à partir des dépenses des châtelains de la Bresse et du Bugey<sup>43</sup>. Dans le cadre de ce travail, nous n'avons pas dépouillé l'ensemble de ces séries comptables, exercice qui aurait permis de compléter les données déjà fournies par la documentation de l'inventaire 29<sup>44</sup>. Nous avons néanmoins procédé à un sondage dans les châtelennies particulièrement impliquées dans des conflits pour une époque déterminée. Par exemple,

39. AST/SR, CS, inv. 16. La codification institutionnelle de cet office sera finalisée en 1389 par Bonne de Bourbon, CASTELNUOVO G., *Ufficiali e gentiluomini: la società politica sabauda nel tardo Medioevo*, Milan, F. Angeli, 1994, p. 190-191 ; *id.*, « Les officiers princiers », art. cité, p. 29 ; BARBERO A., *Il ducato di Savoia, op. cit.*, p. 45-47. À ce sujet, cf. *infra*, p. 195-197, 208-210.

40. Cf. DEMOTZ B., « Le châtelain et la guerre dans la Savoie des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », dans G. CASTELNUOVO et O. MATTEONI (dir.), *De part et d'autre des Alpes*, vol. 2 : *Les châtelains des princes à la fin du Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 155-167.

41. Les sources qui attestent d'une première administration territoriale des domaines savoyards trouvent une certaine continuité à partir des principats de Pierre II (1263-1268) et de son successeur Philippe I (1269-1285), GUILLERÉ C. et CASTELNUOVO G., « Les finances et l'administration », art. cité. Sur les rapports entre l'administration territoriale et le pouvoir central savoyard, cf. également EPURESCU-PASCOVICI I. (dir.), *Accounts and Accountability in Late Medieval Europe: Records, Procedures, and Social Impact*, Turnhout, Brepols, 2020 ; *id.*, « *Intinunctum est castellano*: Auditing, Institutional Dialogue, and Administrative Accountability in Late Medieval Savoy », *Viator*, 50 (2019), p. 259-306.

42. VAN BERCHEM V., « Les dernières campagnes de Pierre II comte de Savoie en Valais et en Suisse », *RHV*, 9 (1907), p. 1-40 ; ANDENMATTEN B., *La Maison de Savoie, op. cit.*, p. 118-119.

43. KERSUZAN A., *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2005. Les comptes de châtelennies ont également été exploités par LA CORBIÈRE M. de, *L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève. Études des principautés et de l'habitat fortifié (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Annecy, Académie salésienne, 2003.

44. Les comptes de l'Hôtel contiennent également des dépenses concernant les armées savoyardes (AST/SR, CS, inv. 38).

les comptes de Verrue et Santhià, en Piémont, nous ont permis d'appréhender l'impact des dévastations perpétrées dans les domaines savoyards par Facino Cane entre 1387 et 1405<sup>45</sup>. Dans les années 1438-1444, les comptes du bailliage de la Bresse conservés aux Archives départementales de la Côte-d'Or à Dijon, nous ont fourni des renseignements inédits sur les expéditions effectuées contre les Écorcheurs<sup>46</sup>.

Notre recherche s'est poursuivie dans les Archives de Cour, dans lesquelles les protocoles des notaires ont été examinés dans leur ensemble<sup>47</sup>. Il s'agit de registres en papier constitués de minutes compilées par des notaires en faveur des princes de Savoie, sauvegardés dans les archives dès le début du xiv<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>. Nous avons sélectionné tous les documents concernant de près ou de loin les armées savoyardes et leur organisation. Environ trois cents textes ont été répertoriés : copies de quittances, ordres de paiements, traités de paix ou d'alliance, correspondances et sauf-conduits, pour ne citer que les principaux. Les patentes de nomination des officiers (lettres patentes) ont été des sources fondamentales pour l'étude des postes liés à la chaîne de commandement des armées, tels les maréchaux et le maître de l'artillerie.

D'autres fonds nous ont permis d'étoffer notre corpus avec une documentation plus variée, à l'instar de celui intitulé *Materie militari*, conservant deux contrats (*condotte*) conclus entre le comte Amédée VI et des compagnies de mercenaires<sup>49</sup>. L'inventaire *Obblighi e Quietanze* contient également un bon nombre de pièces justificatives relatives au paiement de gens d'armes, en particulier lors des campagnes militaires organisées dans le contexte de la guerre de Cent Ans<sup>50</sup>. Quelques découvertes surprenantes ont été faites dans les *mazzi* non inventoriés des fonds *Paesi*, comme le cahier compilé par l'officier ducal Othon de Lavigny, où l'on retrouve l'inventaire des pièces d'artillerie abritées par les garnisons du Montferrat occupées par les troupes

45. AST/SR, CP, inv. 80 (Verrue); 68 (Santhià et Saint-Germain).

46. Archives départementales de la Côte-d'Or, B 7185-7190 (Bourg-en-Bresse).

47. AST/Corte, Materie politiche per rapporto all'interno, *Protocolli dei Notai della Corona*, Protocolli Camerali (serie nera) et Protocolli Ducali (serie rossa).

48. Sur la chancellerie savoyarde, BARBAGLIA A., CALZOLARI A. et COSENTINO R. (dir.), *Documenti sull'attività della cancelleria sabauda a metà del secolo XIV*, Turin, Palazzo Carignano, 2001; CASTELNUOVO G., « Cancellieri e segretari fra codificazione amministrativa e prassi di governo. Il caso sabauda (metà Trecento-metà Quattrocento) », *Ricerche storiche*, 24/2 (1994), p. 291-303. La production des cahiers des protocoles prend son essor vers 1300, dans l'apanage piémontais des Savoie-Achaïe, avant de se généraliser à l'ensemble des domaines savoyards à partir de 1320 environ, *id.*, « Les officiers princiers », art. cité, p. 26. À ce sujet, cf. aussi BUFFO P., *La documentazione dei Principi di Savoia-Acaia: prassi e fisionomia di una burocrazia notarile in costruzione*, Turin, Palazzo Carignano/Deputazione Subalpina di Storia Patria, 2017.

49. AST/Corte, Materie militari, *Levata truppe straniera*, mazzo 1, 1 (1368) et 2 (1371).

50. AST/Corte, Materie politiche per rapporto all'interno, *Obblighi e Quietanze dei Principi del Sangue*, mazzo 3, 3 (1361), mazzo 4, 14 (1372), 21 (1383), 25 (1386). Une partie de cette documentation est éditée dans CORDEY J., *Les comtes de Savoie et les rois de France pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, Honoré Champion, 1911, p. 312-358.

d'Amédée VIII en 1433<sup>51</sup>. Dans le fonds *Gioie e Mobili*, sont répertoriés des documents semblables pour les années 1418 et 1465, respectivement pour quelques châteaux en Piémont et pour toutes les forteresses de la Bresse<sup>52</sup>.

### *Les chroniques*

La guerre forme l'ossature de la *Chronique de Savoie* de Jean d'Orville, dit Cabaret, rédigée entre 1417 et 1419<sup>53</sup>. Commanditée par Amédée VIII, l'érudite picard écrit la première « histoire officielle » des princes à la croix d'argent, en décrivant « les grands faits d'armes et les actes vertueux » de la Maison de Savoie jusqu'au principat d'Amédée VII (1383-1391). Imbibée de culture chevaleresque, le but de l'œuvre est avant tout celui de consolider une « mémoire dynastique » ancrant le prince dans une lignée illustre continue et au pouvoir légitime<sup>54</sup>. Il s'agit bien entendu de rattacher la Savoie à la famille impériale du Saint-Empire romain germanique, celle-là même qui avait octroyé en 1416 à Amédée VIII le titre de duc<sup>55</sup>. Le texte de Cabaret est repris et quelque peu remanié en 1465 par Jean Servion, officier de Philippe de Bresse, frère cadet du duc Amédée IX<sup>56</sup>. Une dizaine d'années plus tard, Yolande de France, régente du duché de Savoie pendant les guerres de Bourgogne, engage un autre historiographe français, Perrinet Dupin, chargé d'une nouvelle écriture de l'histoire dynastique<sup>57</sup>. Proche des miroirs aux princes, l'œuvre de Dupin restera toutefois inachevée, à

51. AST/Corte, Paesi Monferrato, *Materie economiche et altre*, mazzo 9 (non inventoriato), années (1433-1434). Pour notre période, l'inventaire *Negoziazioni con Svizzeri e Vallesani* contient une abondante documentation diplomatique sous forme d'accords, pourparlers, traités d'alliance et déclarations de guerre entre la Savoie et les villes de Berne et Fribourg entre 1393 à 1451, AST/Corte, *Materie politiche per rapporto all'estero, Trattati con gli Svizzeri e Vallesani*.

52. AST/Corte, *Materie politiche per rapporto all'interno, Gioie e mobili*, mazzo 1 d'addizione, 7 (1418-1431), mazzo 2 d'addizione, 1 (1465-1466).

53. CABARET J. d'Orville dit, *La Chronique de Savoie*, éd. D. Chaubet, Chambéry, Ed. Comp'Act, 2006 (dorénavant abrégé CABARET, *La Chronique de Savoie*). À la fin du xv<sup>e</sup> siècle, ce texte a fait l'objet d'une version abrégée en latin, TABACCO G., « Di un frammento latino di cronaca sabauda », *BSBS*, 58 (1960), p. 165-170.

54. GUYOT-BACHY I., « Les cours princières et la promotion de l'écriture de l'histoire dans le royaume de France (xii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle) », dans GAUDE-FERRAGU Murielle, LAURIOUX Bruno et PAVIOT Jacques (dir.), *La cour du Prince : cour de France, cours d'Europe, xii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle*, Paris, H. Champion, p. 452. À ce sujet, cf. également COURROUX P., *L'écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (xii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle)*, Paris, H. Champion, 2011, p. 451-455.

55. Cabaret fait remonter la dynastie savoyarde jusqu'à un certain Bérold de Saxe, qui aurait été le père de Humber I<sup>er</sup> et le neveu de l'empereur Othon III, CHAUBET D., *L'historiographie savoyarde, op. cit.*, vol. 1 : *Moyen Âge et Renaissance*, Genève, Slatkine, 1994, p. 73. À ce sujet, cf. RIPART L. « Le mythe des origines saxonnes des princes de Savoie », *Razo. Cahiers du Centre d'études médiévales de Nice*, 12 (1992), p. 147-161.

56. La chronique de 1465 – rédigée lorsque Jean Servion est emprisonné à Loches avec son maître – a été une « opération de communication politique d'envergure », RIPART L., « L'historiographie savoyarde des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles : une mise en perspective », dans F.-E. BOLLATI DE SAINT-PIERRE (dir.), *Écrire l'histoire, op. cit.*, p. 7-8 ; SERVION J., *Geste et Chroniques de la Mayson de Savoie*, 2 vol., Turin, F. Casanova, 1879.

57. DUPIN P., *Chroniques de Savoie*, éd. F.-E. Bollati de Saint-Pierre, 2 vol., Turin, 1893.

l'exception peut-être de la *Chronique du Comte Rouge*, un texte qui a contribué à façonner l'image du prince guerrier souvent conférée par l'historiographie à Amédée VII<sup>58</sup>.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons exploité les renseignements apportés par d'autres récits. Pour les premières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle, une chronique anonyme contemporaine relate les faits observés par les moines clunisiens de l'abbaye de Saint-Victor<sup>59</sup>. Il s'agit d'une sorte d'annales en latin (*Fasciculus temporis*) composées de cinquante-huit articles, dont vingt-cinq sont en lien direct avec la guerre ayant accablé les environs de Genève entre 1303 et 1335<sup>60</sup>. Quelques chroniques italiennes ont été également mises à contribution, à l'instar de celle de Giovanni Simonetta, secrétaire de Francesco Sforza, lorsqu'elle nous raconte les affrontements entre les troupes de son maître et celles rassemblées aux bords de la Sesia par le duc Louis I<sup>er</sup> entre 1449 et 1450<sup>61</sup>.

L'intérêt des chroniques réside surtout dans leur analyse croisée avec les données numériques fournies par les sources comptables, notamment en ce qui concerne les tailles des armées, les morts et les prisonniers. Cet exercice a déjà donné des résultats intéressants lors de notre étude sur la guerre de Fribourg (1448), où l'effectif de l'armée ducal s'est révélé être dix fois inférieur à celui proposé par les chroniques contemporaines des événements<sup>62</sup>. Ici, nous nous concentrerons en particulier sur le récit de Cabaret, sur lequel les historiens se sont souvent basés pour reconstituer la trame des principaux conflits armés de la principauté savoyarde<sup>63</sup>. Il s'agira de mettre à l'épreuve les sources du premier historiographe de la Maison de Savoie

58. Sur cette chronique, cf. BARBERO A., « Perrinet Dupin : l'historiographie comme mémoire d'État », dans *Écrire l'histoire*, op. cit., p. 19-26; COTTET I., « La chronique du Comte Rouge, une chronique pour la duchesse Yolande », dans *Écrire l'histoire*, op. cit., p. 27-40.

59. La plus ancienne chronique de Genève. 1303-1335 (*Fasciculus temporis*) et pièces justificatives, éd. E. Mallet, Genève, 1855, p. 291-325. Sur l'abbaye de Saint-Victor, cf. GUILLERÉ C. et SANTSCHI C. (dir.), *Terres et pouvoirs partagés entre Genève et Savoie (X<sup>e</sup>-1754). Les terres du chapitre de Saint-Victor*, Genève, Archives d'État de Genève, 2008; CORAM-MEKKEY S., « Saint-Victor et Chapitre », dans C. Santschi (dir.), *Les registres du Conseil de la République de Genève sous l'Ancien Régime*, Genève, Archives d'État de Genève-Fondation de l'Encyclopédie de Genève, 2009, p. 211-225.

60. Cette chronique a peut-être été utilisée par Cabaret pour rédiger son récit, CHAUBET D., *L'historiographie savoyarde*, op. cit., vol. 1, p. 41.

61. SIMONETTA G., *Rerum gestarum Francisci Sfortiae commentarii*, RIS<sup>2</sup>, 21 (1932), p. 279-293. Pour la guerre de 1449, cette chronique a déjà été exploitée par BARBERO A., *Il ducato di Savoia*, op. cit., p. 68-97.

62. BIOLZI, « Avec le fer », op. cit., p. 140-142.

63. Notamment GUICHENON S., *Histoire généalogique de la royale Maison de Savoie*, 3 vol., Lyon, G. Barbier, 1660. D'autres chercheurs ont déjà mis en évidence les inexactitudes de la chronique de Cabaret, CHAUBET D., « Le comte de Savoie, chef de guerre d'après les chroniques savoyardes médiévales », dans SORREL C. (dir.), *La société savoyarde et la guerre : huit siècles d'histoire (XIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*. Actes du 36<sup>e</sup> congrès des sociétés savantes de la Savoie, Montmélian, 21 et 22 septembre 1996, Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 1998, p. 11-18; DEL PEDRO C., « La conquête savoyarde du pays de Vaud d'après "Les chroniques de Savoie" de Cabaret », dans PARAVICINI BAGLIANI A. et POUDRET J.-F. (dir.), *La Maison de Savoie et le pays de Vaud*, Lausanne, BGV, 1989, p. 225-244.

qui, pour mener à bien son œuvre, s'est déplacé dans les châteaux et les abbayes du duché à la recherche de documents et de témoignages oraux<sup>64</sup>.

## Aperçu historiographique

Ce livre s'insère au sein d'une large production historiographique sur la pratique de la guerre à la fin du Moyen Âge. Dans les cinquante dernières années, cette thématique a été traitée et réactualisée par une littérature foisonnante, qu'il conviendra de brièvement présenter. Nous nous intéresserons d'abord aux travaux qui ont le plus contribué aux méthodes d'investigations et aux réflexions développées dans notre recherche, qui sera ensuite située par rapport à celles déjà réalisées pour l'espace savoyard.

La guerre en tant qu'objet de l'Histoire a beaucoup souffert de la révolution méthodologique introduite par l'École des Annales. La condamnation par Marc Bloch de l'histoire-bataille, qui visait à une reconstitution du passé au travers du récit des batailles considérées de façons souvent inappropriées comme décisives, a provoqué un remarquable désintérêt, voire un dégoût, de la part des intellectuels pour l'histoire militaire<sup>65</sup>. Un nouvel engouement pour le sujet se manifeste toutefois à partir des années 1960, annonçant de fait une nouvelle ère historiographique. La thèse de Claude Gaier sur l'organisation militaire de la principauté de Liège (1968) et celle de Philippe Contamine sur les armées des rois de France (1972) ont dans ce sens été décisives<sup>66</sup>. Cette dernière représente la première étude basée sur le dépouillement systématique de sources d'archives visant à cerner les étapes fondamentales de l'évolution des armées françaises de l'époque de Philippe le Bel jusqu'à la veille des guerres d'Italie. Il s'agit d'une œuvre monumentale qui a donné un élan nouveau à l'histoire de la guerre médiévale, désormais toujours plus associée à l'histoire institutionnelle, politique et sociale<sup>67</sup>.

64. En particulier la chronique d'Hautecombe, sorte de généalogie dynastique compilée vers 1342, CHAUBET D., *L'historiographie savoyarde, op. cit.*, vol. 1, p. 71. Par ailleurs, ce procédé est semblable à celui qui lui permettra de réaliser la *Chronique du bon duc Loys de Bourbon* (1429), largement inspirée par les mémoires du chevalier Jean de Châteaumorand, interrogé par Cabaret en amont de sa rédaction, MATTEONI O., « La "seconde vie" de Cabaret d'Orville, ou l'écriture de l'histoire en Bourbonnais au xv<sup>e</sup> siècle », *Revue historique*, 695 (2020), p. 24.

65. À ce sujet, OFFENSTADT N., « Histoire-bataille », dans C. DELACROIX, F. DOSSE, P. GARCIA, et N. OFFENSTADT (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, vol. 2, Paris, Gallimard, 2010.

66. GAIER C., *Art et organisation militaire dans la principauté de Liège et dans le comté de Looz au Moyen Âge*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1968; CONTAMINE P., *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge. Études sur les armées des rois de France, 1337-1494*, Paris/La Haye, Mouton, 1972. Par ailleurs, la meilleure synthèse, encore à l'heure actuelle, sur la guerre au Moyen Âge, reste à notre avis CONTAMINE P., *La guerre au Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1980. En langue allemande et anglaise, PRIETZEL M., *Krieg im Mittelalter*, Darmstadt, Primus Verlag, 2006; NICHOLSON H., *Medieval Warfare: Theory and Practice of War in Europe, 300-1500*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2004. Pour une approche plus générale et articulée autour de fiches thématiques, TOUREILLE V. et alii (dir.), *Guerre et société, 1270-1480*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2013.

67. En ces années prend également essor la *New Military History*, courant historiographique anglo-saxon intéressé davantage à la pensée stratégique et à l'expérience du combattant. Le pionnier de

À partir des années 1980, ces nouvelles perspectives de recherches ont encouragé d'autres travaux. La thèse rédigée par Bertrand Schnerb sur l'organisation militaire dans les principautés bourguignonnes (1988) a notamment donné lieu à une série prolifique de monographies et d'articles, rendue possible grâce à la richesse des archives bourguignonnes<sup>68</sup>. Nous mettons également en exergue les excellents ouvrages de Xavier Héлары, dédiés aux armées des derniers Capétiens, et de Valérie Toureille sur les Écorcheurs, une thématique qui nécessitait depuis longtemps une mise à jour<sup>69</sup>. De même, les remarquables monographies livrées par Michael Depreter sur l'artillerie bourguignonne et par Christophe Masson au sujet des armées des Valois à l'époque du Grand Schisme sont à l'heure actuelle des modèles méthodologiques<sup>70</sup>. Pour l'espace italien, sont à mentionner les travaux de Angelo Aldo Settia et de Nadia Covini, qui ont revitalisé l'étude de la guerre dans les États italiens à la fin du Moyen Âge, dont le précurseur avait été l'anglais Michael Mallett<sup>71</sup>. La dernière décennie a vu fleurir une nouvelle génération de spécialistes, à l'instar de Paolo Grillo et Fabio Bargigia, surtout intéressés par l'espace du nord de l'Italie<sup>72</sup>. Le royaume

---

cette nouvelle approche a certainement été KEEGAN J., *The Face of Battle*, Londres, Cape, 1976. Le concept de *New Military History* est souvent objet de débat auprès des historiens, BOURKE J., « New Military History », dans HUGHES M. et PHILOTT W. J. (éd.), *Palgrave Advances in Modern Military History*, Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan, 2006, p. 258-280. C'est à ce nouveau courant historiographique que l'on doit la considérable production éditoriale de revues académiques tels *War in History*, *War & Society* et *The Journal of Military History*.

68. SCHNERB B., *Aspects de l'organisation militaire dans les principautés bourguignonnes (v. 1315-v. 1420)*, thèse de doctorat (dactyl.), université Paris IV-Sorbonne, 1988. Sur cet auteur, cf. les titres mentionnés dans la bibliographie, en particulier SCHNERB B., *Bulgnéville (1431). L'État bourguignon prend pied en Lorraine*, Paris, Economica, 1993 ; *id.*, « L'honneur de la maréchaussée » : *maréchalat et maréchaux en Bourgogne des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, Brepols, 2000.
69. HÉLARY X., *L'armée du roi de France. La guerre de Saint Louis à Philippe le Bel*, Paris, Perrin, 2012 ; TOUREILLE V., *Robert de Sarrebrück ou l'honneur d'un écorcheur (v. 1400-v.1462)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014. À ce sujet cf. également, PÉPIN G., LAINÉ F. et BOUTOULLE F. (dir.), *Routiers et mercenaires pendant la guerre de Cent Ans. Hommage à Jonathan Sumption. Actes du colloque de Berbiguières (13-14 septembre 2013)*, Bordeaux, Ausonius, 2016. Pour une étude de l'armée bretonne, MORVAN F., *La chevalerie bretonne et la formation de l'armée ducale, 1260-1341*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.
70. DEPRETER M., *De Gavre à Nancy. L'artillerie bourguignonne sur la voie de la « modernité » (1453-1477)*, Turnhout, Brepols, 2011 ; MASSON C., *Des guerres d'Italie avant les guerres d'Italie : les entreprises militaires françaises dans la péninsule à l'époque du Grand Schisme d'Occident*, Rome, École française de Rome, 2014.
71. SETTIA A. A., *Comuni in guerra. Armi ed eserciti nell'Italia delle città*, Bologne, CLUEB, 1993 ; *id.*, *Rapine, assedi, battaglie. La guerra nel Medioevo*, Rome/Bari, Laterza, 2002 ; COVINI N., *L'esercito del duca. Organizzazione militare e istituzioni al tempo degli Sforza (1450-1480)*, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1998 ; MALLETT M., *Mercenaries and their Masters*, Barnsley, Pen & Sword Military, 1984 ; *id.*, *The Military Organization of a Renaissance State: Venice c. 1400 to 1617*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.
72. GRILLO P. et SETTIA A. A. (dir.), *Guerra ed eserciti nel Medioevo*, Bologne, Il Mulino, 2018 ; GRILLO P. (dir.), *Connestabili, eserciti e guerra nell'Italia del primo Trecento*, Catanzaro, Rubbettino, 2018 ; *id.*, *Cavalieri e popoli in armi. Le istituzioni militari nell'Italia medievale*, Rome/Bari, Laterza, 2008 ; BARGIGIA F., *Gli eserciti nell'Italia comunale. Organizzazione e logistica (1180-1320)*, Milan, Ed. Unicopli, 2010. À considérer également les travaux de ROMANONI F., « Tra sperimentazione e continuità: gli obblighi militari nello stato visconteo trecentesco », *Società e Storia*, 148 (2015),

d'Angleterre, en raison de la précocité avec laquelle il se dote de structures militaires efficaces et novatrices, a bénéficié de plusieurs études d'envergure. En dehors des ouvrages incontournables de Michael Prestwich et Herbert James Hewitt, rappelons la monographie d'Andrew Ayton sur l'évolution de la cavalerie anglaise dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, réalisée grâce à l'analyse sérielle de sources comptables<sup>73</sup>.

En dépit de la forte tradition militaire de la Maison de Savoie, il n'existe pas pour l'époque médiévale un ouvrage de synthèse comme pour la période moderne<sup>74</sup>. Le propos de ce travail est de combler cette lacune historiographique, tout en considérant les études déjà effectuées à ce sujet. Un premier corpus de travaux – fort imbibé de préceptes issus de l'histoire-bataille – peut être identifié entre le milieu du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>75</sup>. Une deuxième volée de recherches se situe en revanche de 1990 à nos jours; elle rassemble surtout la production académique des historiens rattachés aux universités de Lausanne, Savoie Mont Blanc (Chambéry) et Lyon III.

Il y a une trentaine d'années, Alessandro Barbero fut sans doute le précurseur des études militaires sur la Savoie médiévale. Au travers d'une fine analyse de sources administratives et épistolaires, l'historien piémontais a proposé des résultats novateurs quant à l'encadrement des armées ducales, en dévoilant le rôle majeur joué par les guerres de Louis I<sup>er</sup> dans la débâcle institutionnelle et financière traversée par la Savoie au milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>76</sup>. En 1996, un colloque organisé à Montmélian par Christian

p. 205-230; *id.*, « *Intrate vel exire non poterant nisi aves*. L'assedio di Casale del 1370 », *Monferrato Arte et Storia*, 21/1 (2014), p. 15-26.

73. HEWITT H. J., *The Organisation of War under Edward III, 1338-1362*, Manchester, Manchester University Press, 1966; PRESTWICH M., *Armies and Warfare in the Middle Ages. The English Experience*, New Haven, Yale University Press, 1996; AYTON A., *Knights and Warhorses. Military service and the English aristocracy under Edward III*, Woodbridge/Rochester (NY), Boydell Press, 1994. Cf. également le plus récent BAKER G. P., LAMBERT C. L. et SIMPKIN D. (dir.), *Military Communities in Late Medieval England. Essays in Honour of Andrew Ayton*, Woodbridge, The Boydell Press, 2018.

74. BARBERIS W., *Le armi del principe*, *op. cit.*; DE CONSOLI C., *Al soldo del duca*, *op. cit.*

75. COGNASSO F., « L'alleanza sabaudo-viscontea contro Venezia nel 1434 », *Archivio storico lombardo*, 45 (1918), p. 157-236; GABOTTO F., « La politica di Amedeo VIII in Italia dal 1431 al 1435 nei "conti" dei tesorieri di guerra », *BSBS*, 19 (1914), p. 276-305; *id.*, « La guerra tra Amedeo VIII di Savoia e Filippo Maria Visconti (1422-1428) », *Bollettino Storico Pavese*, 7 (1907), p. 429-490; 8 (1908), p. 111-144, 168-209 et 377-407; 9 (1909), p. 9-47 et 145-186; CORDERO DI PAMPARATO S., « La dernière campagne d'Amédée VI, comte de Savoie », *Revue savoisienne*, 42 (1902), p. 110-115, 147-163 et 247-289; 44 (1903), p. 183-204; BOLLATI DE SAINT-PIERRE F.-E., *Illustrazione della spedizione*, *op. cit.*; COSTA DE BEAUREGARD P., « Souvenirs du règne d'Amédée VIII, premier duc de Savoie : mémoires accompagnés de pièces justificatives et de documents inédits », *Mémoires de l'Académie impériale de Savoie*, 2<sup>e</sup> série, 4 (1859), p. 1-275; MÉNABRÉ L., « De l'organisation militaire au Moyen Âge d'après des documents inédits », *Mémoires de l'Académie royale de Savoie*, II/1 (1851), p. 179-224. Pour cette période, une place importante est à attribuer à la monographie de l'historien français Jean Cordey au sujet des rapports de la Maison de Savoie et les Valois dans la première partie de la guerre de Cent Ans (1337-1386), CORDEY J., *Les comtes de Savoie*, *op. cit.*

76. BARBERO A., « L'organizzazione militare del ducato sabaudo durante la guerra di Milano (1449) », *Società e Storia*, 61 (1996), p. 1-38, repris dans *id.*, *Il ducato di Savoia*, *op. cit.*, p. 68-97. Par la suite, Alessandro Barbero a examiné l'évolution administrative, tactique et sociale des armées savoyardes

Sorrel a remis au centre de l'attention la tradition militaire des Savoie en tant qu'objet d'étude<sup>77</sup>. Pour l'époque médiévale, les actes de cette rencontre ont bénéficié des travaux de Guido Castelnuovo et de Christian Guilleré. Ce dernier, grand connaisseur des sources administratives, s'est attardé sur le financement et l'impact des guerres sur le trésor du comte Amédée V au début du xiv<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup>. Guido Castelnuovo, quant à lui, a examiné l'évolution de la figure du maréchal qui, vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, devient le premier office permanent des armées comtales<sup>79</sup>. Du versant lyonnais, nous ne manquerons pas de mentionner les recherches de Bernard Demotz, qui touchent à différents aspects de la société militaire savoyarde<sup>80</sup>. De même, Bruno Galland a exploité toute la richesse des sources comptables afin de mettre en lumière l'une des expéditions les plus significatives dans la mise en œuvre de la politique italienne d'Amédée VI, celle qui le voit diriger la ligue épiscopale contre les Visconti (1372-1375)<sup>81</sup>.

Ces travaux ponctuels ont été suivis par d'autres contributions académiques prenant en compte un arc chronologique plus large, notamment la thèse de Daniel de Raemy, dédiée au développement de l'architecture castrale des États de Savoie (xiii<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup> siècle), et celle d'Alain Kersuzan sur les guerres et les châteaux forts de la Bresse et du Bugey<sup>82</sup>. Pour la même période, Bernard Andenmatten a consacré un chapitre de sa thèse à l'étude de la participation de la noblesse vaudoise aux entreprises militaires des

---

sur une période plus longue (1450-1580), en mettant à jour certaines hypothèses avancées dans sa première recherche, BARBERO A., « I soldati del principe », art. cité.

77. SORREL C. (dir.), *La société savoyarde et la guerre*, op. cit.

78. GUILLERÉ C., « Le financement de la guerre au Moyen Âge : l'exemple savoyard sous le règne d'Amédée V », dans *La société savoyarde et la guerre*, op. cit., p. 59-79. À ce sujet, cf. également ANDENMATTEN B., « Le comte de Savoie Amédée V et le nerf de la guerre. Organisation financière et dépenses militaires en Chablais durant la première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle », *Études savoisiennes*, 4 (1995), p. 19-31.

79. CASTELNUOVO G., « Les maréchaux en Savoie au bas Moyen Âge », dans *La société savoyarde et la guerre*, op. cit., p. 91-99.

80. DEMOTZ B., « Le châtelain et la guerre dans la Savoie des xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles », dans G. CASTELNUOVO et O. MATTEONI (dir.), *De part et d'autre des Alpes*, vol. 2 : *Les châtelains des princes à la fin du Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 155-167 ; *id.*, « La noblesse et la guerre dans la Savoie médiévale », dans J. PAVIOT et J. VERGER (dir.), *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 197-205 ; *id.*, « L'armée des comtes de Savoie au Moyen Âge : puissance et originalité », *L'histoire en Savoie*, 109 (1993), p. 5-16 ; *id.*, « À propos des clientes du comte de Savoie aux xiii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles », dans J.-C. HÉLAS (dir.), *Le combattant au Moyen Âge. Actes du XVIII<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, Montpellier, 1987, Paris/Saint-Herblain, SHMES/CID, 1991, p. 197-205. Plusieurs de ces travaux sont issus de sa thèse, *id.*, *Le comté de Savoie du x<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle : pouvoir, château et État au Moyen Âge*, Genève, Slatkine, 2000.

81. GALLAND B., « Le rôle du comte de Savoie dans la ligue de Grégoire XI contre les Visconti (1372-1375) », *Mélanges de l'École française de Rome*, 105 (1993/2), « Moyen Âge », p. 763-823.

82. RAEMY D. de, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330) : un modèle : le château d'Yverdon*, 2 vol., Lausanne, Association pour la restauration du château d'Yverdon-les-Bains, 2004 ; KERSUZAN A., *Défendre la Bresse*, op. cit. Sur le réseau castral savoyard, cf. également LA CORBIÈRE M. de, *L'invention et la défense*, op. cit.

comtes de Savoie, en dépouillant notamment la documentation déposée à Turin, en particulier les comptes et les hommages vassaliques<sup>83</sup>.

Durant la dernière décennie, une nouvelle génération d'historiens a vu le jour. Nous pensons en particulier à Nicolas Baptiste et à sa thèse monumentale sur la consommation d'armement dans les États de Savoie, qui a comblé le vide historiographique total autour de cette question<sup>84</sup>. Plusieurs articles de Sylvain Macherat, très intéressé par les écritures administratives, ont abordé des aspects particuliers des armées savoyardes, tels les engins de siège<sup>85</sup>. Du côté lausannois, les guerres du xv<sup>e</sup> siècle ont récemment fait l'objet des travaux de Lauréane Badoux, Simon Frei et Mathijs Roelofsen, consacrés respectivement à la défense de la Bresse contre les Écorcheurs (1438-1444), au concours savoyard apporté à Louis XI dans la guerre du Bien Public (1465) et à l'armée levée par la régente Yolande de France pour récupérer les terres perdues en Valais à la veille des guerres de Bourgogne (1475-1476)<sup>86</sup>. *Last but not least*, l'historien Florian Chamorel, cher ami et collègue de l'université de Lausanne, après la réalisation d'un excellent ouvrage sur la croisade d'Amédée VI dans les Dardanelles (1366-1367), a récemment mené à bien une thèse de doctorat centrée sur la politique maritime savoyarde en direction de l'Empire byzantin, la principauté de la Morée et le royaume de Chypre. Il s'agit de la première recherche de longue haleine sur l'extension du pouvoir savoyard en Méditerranée orientale, élaborée à partir d'un riche corpus de sources tant administratives que narratives<sup>87</sup>.

Nous sommes enfin obligés de mentionner nos propres travaux. Comme expliqué en préambule, le projet de cette thèse a pris forme lors de la rédaction de notre première monographie sur la guerre entre le duché de Savoie et la ville de Fribourg (1447-1448)<sup>88</sup>. Par la suite, d'autres publications

83. ANDENMATTEN B., *La Maison de Savoie*, op. cit., p. 279-383.

84. BAPTISTE N., *Armes, armures et armuriers des princes de Savoie, du règne d'Amédée VI à celui de Charles III (1343-1536), étude à travers les textes, l'iconographie et les collections. La question de l'identité militaire d'une principauté médiévale montagnarde, l'exemple de la Savoie*, 3 vol., thèse de doctorat (dactyl.), université de Savoie Mont Blanc, 2017. Du même auteur, *Armatus corpus. Princes et chevaliers (1330-1530) : 600 ans du duché de Savoie*, Gollion, Infolio, 2016.

85. MACHERAT S. et GUFFOND C., « L'artillerie médiévale dans l'arc lémanique aux XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, 74 (2019), p. 69-106; MACHERAT S., « Après la bataille! Les réparations du château de Monthoux après le 26 juillet 1332 », *Carnets d'études. Approches croisées d'histoire et d'archéologie en Haute-Savoie*, 23 (2019), p. 36-39; id., *La dernière campagne d'Amédée VI, comte de Savoie (1382-1383)*, mémoire de maîtrise (dactyl.), université de Savoie Mont Blanc, 2012.

86. BADOUX L., « Pour la garde de ses pays contre des Roctiers » : *la Bresse face aux Écorcheurs (1438-1444)*, mémoire de maîtrise (dactyl.), université de Lausanne, 2019; FREI S., « *Ad succurrendum serenissimo Francorum regi* », op. cit.; ROELOFSEN M., « *Contra Vallesianos in partibus Chablaysii* », op. cit. Ces trois études seront bientôt publiées dans un volume des CLHM.

87. CHAMOREL F., « *Ad parte infidelium* », op. cit.; id., *Un destin méditerranéen*, op. cit.

88. BIOLZI R., « *Avec le fer et la flamme* », op. cit. Sur cet épisode, cf. également id., « La guerre entre la Savoie et Fribourg en 1448. La chronique fribourgeoise de Jean Gruyère et les sources comptables savoyardes : une approche comparatiste », dans B. ANDENMATTEN, P. BADINOU, M. FUCHS et

se sont focalisées sur des thématiques reprises dans ce livre, à l'instar de l'influence de Végèce dans la stratégie militaire des Savoie, le cheval en tant que ressource économique du combattant ainsi que les finances de guerre et leur impact sur les structures administratives de l'État savoyard à l'époque d'Amédée VII<sup>89</sup>. Plus récemment, nous avons approfondi l'étude du système de recrutement des armées duciales et l'évolution des offices d'armes, en particulier celui du maréchal et du trésorier des guerres<sup>90</sup>. L'ensemble de ces recherches a évidemment été pris en considération pour la réalisation de ce livre et, le cas échéant, certains résultats bénéficieront d'une mise à jour.

---

J. C. MÜHLETHALER (dir.), *Lieux de mémoire antiques et médiévaux. Texte, image, histoire*, Lausanne, A contrario Campus, 2012, p. 59-75 ; ABBOTT E., BIOLZI R. « L'approvisionnement alimentaire d'une armée bernoise au xv<sup>e</sup> siècle : étude d'un compte de la trésorerie générale de Savoie (Morat, janvier 1448) », *RHV*, 119 (2011), p. 283-306.

89. BIOLZI R., « Végèce et le mythe des armées romaines au Moyen Âge : l'exemple savoyard », dans J. C. MÜHLETHALER et D. BURGHRAEVE (éd.), *Actualiser le passé au Moyen Âge. Figures antiques du Moyen Âge à la Renaissance*, Lausanne, *Études de lettres*, 2012, p. 130-143 ; *id.* « De l'écuier au Prince : les chevaux de guerre en Savoie à la fin du Moyen Âge », dans B. ANDENMATTEN, A. PARAVICINI BAGLIANI et E. PIBIRI (dir.), *Le cheval dans la culture médiévale*, Florence, SISMEL/Ed. del Galluzzo, 2015, p. 89-117 ; *id.* « Les guerres d'Amédée VII : coûts et administration militaire », art. cité.
90. BIOLZI R. « Le règne d'Amédée VIII : un îlot de paix ? », dans L. RIPART, C. GUILLERÉ et P. VUILLEMIN (éd.), *La naissance du duché de Savoie (1416)*, *op. cit.*, p. 195-210 ; *id.*, « Military Recruitment and Funding in Savoy: Piedmont and Chablais, Late-Thirteenth to Mid-Fourteenth Century », dans I. EPURESCU-PASCOVICI (dir.), *Accounts and Accountability in Late Medieval Europe: Records, Procedures, and Social Impact*, Turnhout, Brepols, 2020, p. 47-72 ; *id.*, « Der Militärdienst des savoyischen Adels im Spätmittelalter: Treue Gefolgsleute oder Kriegsunternehmer? », dans P. ROGGER et R. SCHMID (dir.), *Miliz oder Söldner? Wehrpflicht und Solddienst in Stadt, Republik und Fürstenstaat*, Paderborn, Ferdinand Schöningh Verl., 2019, p. 115-123 ; BIOLZI R. et JAQUET D., « De l'office du maréchal et du trésorier des guerres. Aspects de l'organisation militaire des armées d'Amédée VIII », dans F. MORENZONI et M. CAESAR (dir.), *La loi du prince*, *op. cit.*, vol. 1, p. 269-290.